



COMPETITION RULES

- 1. The Fourth international competition Opus Artis** is open to pianists of any nationality. The age limit is 38.
- The contestant must agree to abide by the rules of the competition. The contestant receives a notification 5 days before the preliminary round by **letter or email**. The contestant has to be present at the day and hour set by the notification. In case of non-reception of the notification, the contestant is requested to warn the competition office. Only the contestant present at the day and hour set by the notification are allowed to perform. The application will be accepted when the fee has been paid.
- In case of absence, the contestant is requested to warn the competition office.
- The registration fee is non-refundable and can not be postposed. (Fee: 100 euros)
- If the number of registrations is too high, the day of the competition round can be altered from the one set.
- The jury reserves the right to stop the contestant during his/her performance and also not to award all the prizes. In case of litigation, the casting vote is the one of the president. The decisions of the jury are final and can not be appealed.
- In case of recording or broadcasting, a preliminary authorisation will be requested from all the artistes. In case of recording or broadcasting, a complementary fee will be paid at these artistes. A Spedidam attendance sheet will be completed in due form.
- Travel and housing are at the contestant own expense.
- Score photocopying is forbidden (loi du 11/03/1957 Code pénal art. 425)
- The piano competition results will be proclaimed after the piano competition.

PRIZES :

- 🏆 **The prizewinner receives 3000 euros**
- 🏆 **The second prize receives 2000 euros**
- 🏆 **The third prize receives 750 euros**

Some concerts will be offered to prize winners chosen by judges.

APPLICATION PROCEDURES :

On web : <http://concoursinternationalopusartis.fr>

Deadline: 1th January 2026

POSSIBLE ACCOMODATION :

HÔTEL IBIS: 43, rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves - Tél.: 01 40 95 80 00 - fax : 01 40 95 96 99

IBIS BUDGET HÔTEL: 110, rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves - Tél.: 08 92 68 07 23

PROGRAMME

Conservatoire Issy-Vanves, L'Ode,
accueille le 4^{ème} Concours international de musique
OPUS ARTIS

1^{ER} TOUR : 09 Janvier 2026

15 minutes : libre avec une étude au choix

ÉPREUVE FINALE : 10 Janvier 2026

30 minutes : programme libre

Chairman : Bertrand Giraud



YOUNG OPUS



Comité d'Honneur : Mesdames, Messieurs : Bernard Gauducheau, Maire de Vanves ;
Dominique Broëz, Adjointe au Maire chargée de la Culture ;
Pierre Amoyal ; Etienne Avice ; Muriel Bellier ; Gilles Bérard ;

Jean-Louis Beydon ; Jean-Baptiste Brunier ; Bruno Canino ; Marie-France Cathelat ;

Aquilès Delle Vigne ; Henri Demarquette ; Henri Dutilleux ;

Alfred Herzog ; Christine Paquelet-Lussac ; Bruno Pasquier ; William Ransom ; Mamiko Suda.

Direction artistique : Bertrand Giraud



RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. Le 4^{ème} concours international Opus Artis est ouvert à tous les pianistes de toute nationalité. La limite d'âge est de 38 ans.
2. Toute inscription implique l'acceptation du règlement. Le candidat doit se présenter au jour et à l'heure de la convocation qui lui parviendra 5 jours avant la date du concours par **lettre ou e-mail**. En cas de non réception : en aviser le secrétariat du concours. Seuls les candidats présents aux jours et heures de la convocation seront entendus. L'inscription ne sera acceptée que lorsque le droit d'inscription aura été payé.
3. Les candidats sont priés de prévenir le secrétariat en cas d'absence.
4. Le droit d'inscription ne sera ni remboursé ni reporté en aucun cas. (Droit d'inscription 100 euros)
5. Dans le cas où les inscriptions seraient trop importantes, l'épreuve pourrait se dérouler à une date différente de celle prévue.

6. Le jury se réserve le droit d'arrêter le candidat en cours d'exécution et de ne pas distribuer tous les prix. En cas de litige, la voix du président est prépondérante. Les décisions du jury sont sans appel. Aucune réclamation ne sera admise.
7. En cas d'enregistrement ou diffusion, une autorisation préalable sera demandée à tous les artistes. Dans le cas d'enregistrement ou diffusion, un salaire complémentaire sera versé à ces artistes. Une feuille de présence SPÉDIDAM sera dûment remplie.
8. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.
9. Les photocopies des partitions sont interdites (loi du 11/03/1957 code pénal art. 425).
10. Les résultats du concours de piano seront annoncés publiquement à la fin du concours de piano.

RÉCOMPENSES :

- 🏆 **Le premier prix recevra 3000 euros**
- 🏆 **Le deuxième prix recevra 2000 euros**
- 🏆 **Le troisième prix recevra 750 euros**

Des concerts sont prévus, pour les lauréats de piano au choix du jury.

INSCRIPTIONS :

Sur le site : <http://concoursinternationalopusartis.fr>

Date limite : 1 Janvier 2026

POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT :

HÔTEL IBIS : 43, rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves - Tél. : 01 40 95 80 00 - fax : 01 40 95 96 99

IBIS BUDGET HÔTEL : 110, rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves - Tél. : 08 92 68 07 23

CONCERTS

ORGANISÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS INTERNATIONAL OPUS ARTIS

10 janvier 2026 à 17h30 :

CONCERT 4^{ème} CONCOURS

Bruno Canino et Bertrand Giraud piano, Schubert, Brahms, Chabrier

Tarifs : 20€ et 14€

une place gratuite pour le concert est offerte aux candidats

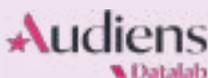
PROFESSIONNEL·LE·S DE LA MUSIQUE

★ Audiens

s'engage à vos côtés

ÉTUDES DATALAB AUDIENS

Suivi de l'évolution de la parité dans les secteurs de la création et de l'information



CELLULE D'ÉCOUTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Opérateur de la cellule soutenue par le ministère de la Culture



01 87 20 30 90



HANDICAP

Opérateur de la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré en partenariat avec l'Agefiph

★ Mission
Handicap
Spectacle
vivant & enregistré

MusicCompetitionOnline

Music Competition Online

HOME APPLICATION RULES COMPETITION JUDGES OF THE MUSICCOMPETITIONONLINE PICTURES / VIDEOS RESULTS ARCHIVES PARTNERS CONTACT / QUESTIONS

主页 参赛申请 比赛规则 比赛曲目 评委 简介 比赛流程 合作伙伴 联系我们/常见问题



LABEL ANIMA-RECORDS

www.entremuses.com

VANVES



4^{ÈME} CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

OPUS ARTIS

09/10 JANVIER 2026

L'ODE 17/21 RUE SOLFERINO 92170 VANVES



MUSICI ARTIS PARIS : 5, RUE AUGUSTE COMTE
92170 VANVES (FRANCE) TÉL. : (33) 06 07 94 44 16
<http://concoursinternationalopusartis.fr>
concoursinternationalopusartis@gmail.com

